

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 04/11/2025

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

03 NOV. 2025

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt neuf octobre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, Mme Claudette DUPUY.

Étaient absents excusés : Mme Amandine MORENO, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, Mme Martine DAFFOS, M. Alain VALETTE.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Procurations : Mme Amandine MORENO en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Claude ESCLOUPIER.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-097**

Domaine : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public

OBJET : Approbation de l'opération de l'extension du cimetière Communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2223-12 ;

Considérant que le cimetière actuel sis Route de Marides, ne dispose plus d'emplacement permettant la création de concessions, et que, de fait, une extension est nécessaire.

Considérant que la parcelle attenante AR009, appartenant à la Mairie, permet cette extension. (voir carte en annexe 1).

Considérant que l'extension est autorisée à l'intérieur du périmètre d'agglomération lorsque le cimetière est situé à plus de 35 mètres des habitations.

Considérant que cette extension permettrait la création de 183 places supplémentaires.

M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'accepter l'opération d'extension du cimetière sur la parcelle AR0009.
2. D'inscrire la dépense en section de fonctionnement du BP2025.
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il vous demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 19 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



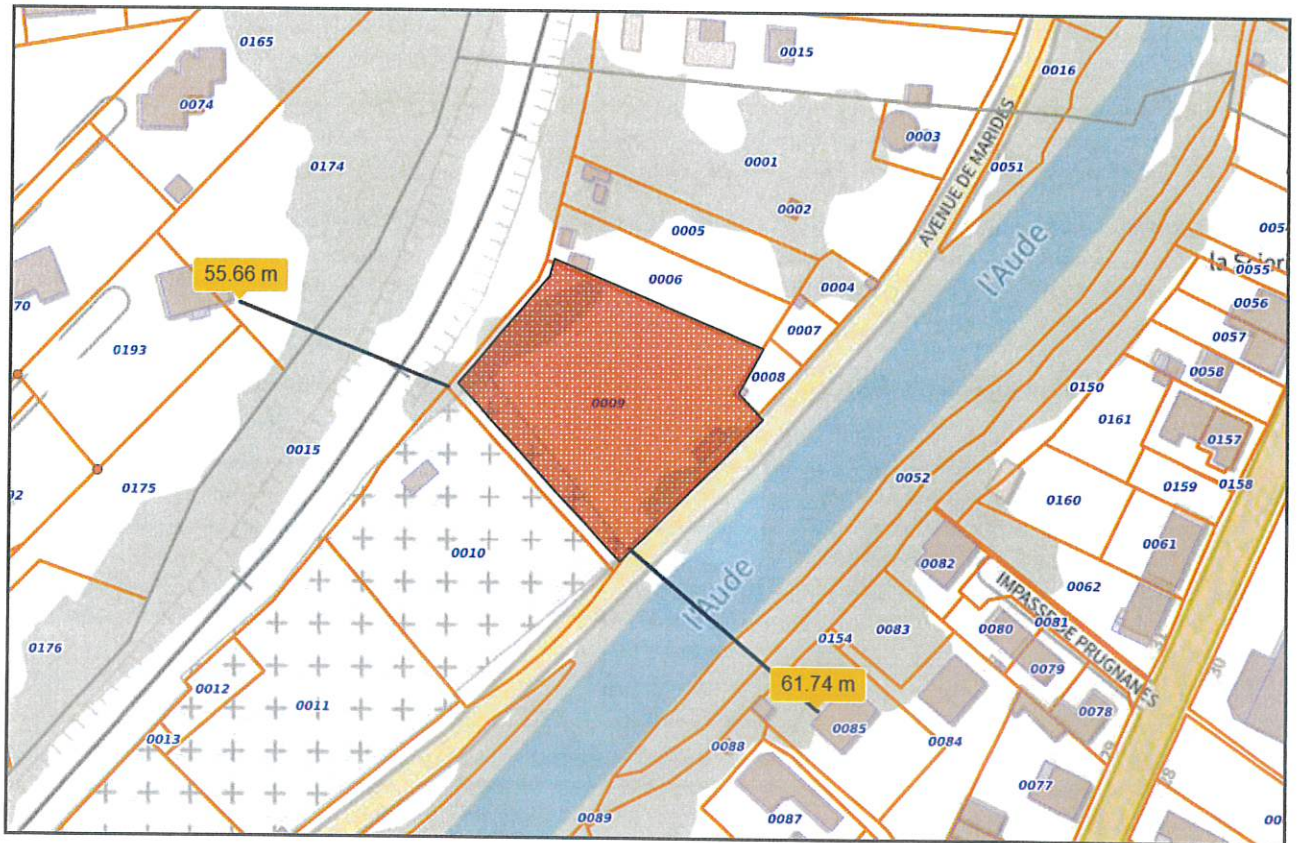
Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



Plan de la parcelle AR0009



2025-097**Identifiant FAST :** ASCL_2_2025-11-03T09-58-29.00 (MI264987954)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20251103-2025-097-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Approbation de l'opération de l'extension du cimetière
Communal**Date de décision :** Nov 3, 2025 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2025-097.PDF](#)**Préparé**

Date 03/11/25 à 09:58

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 03/11/25 à 09:58

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 03/11/25 à 10:02